

FICHE DE SYNTHÈSE

DOCUMENT D'OBJECTIFS

Sites Natura 2000

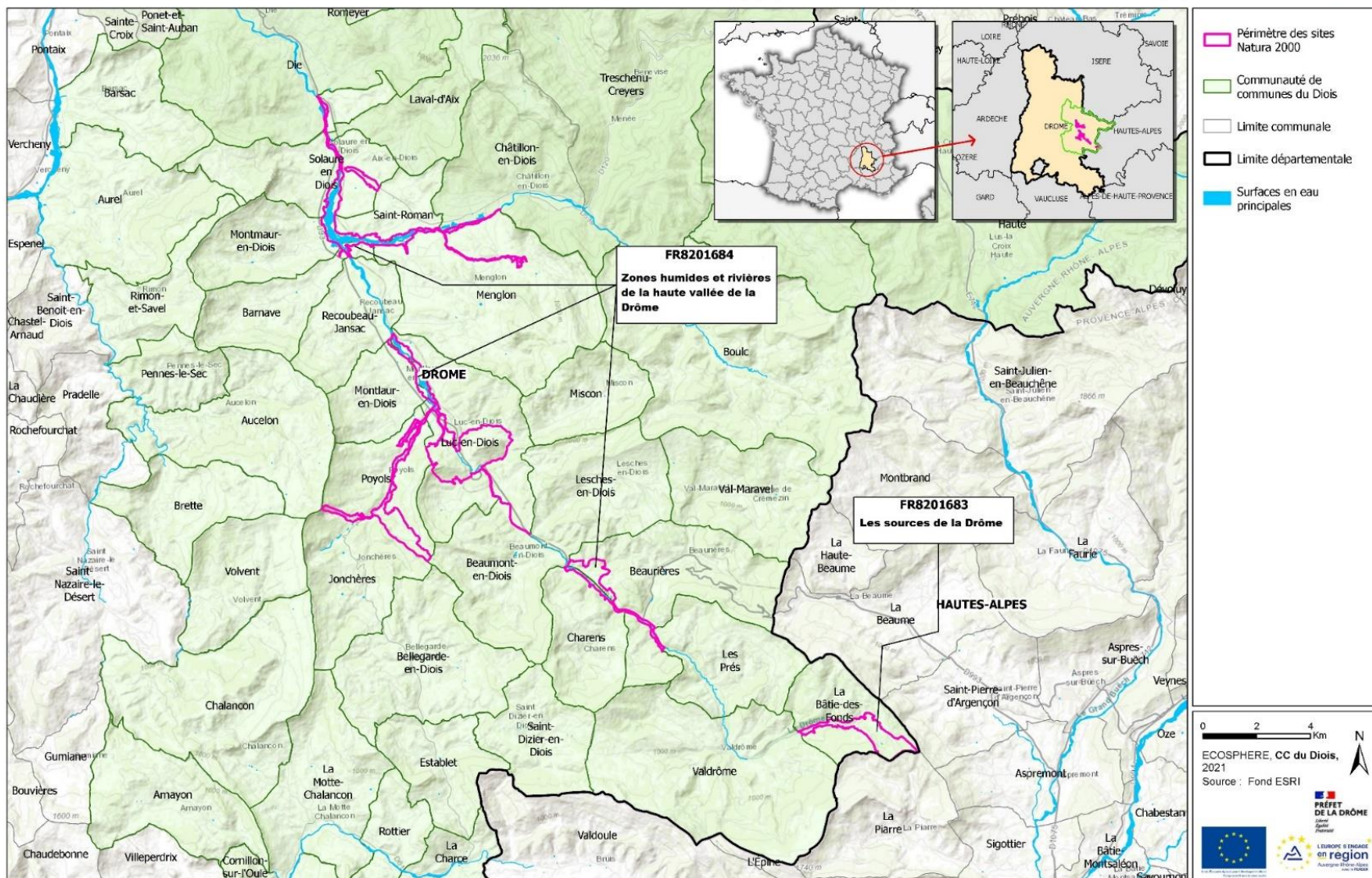
FR8201683
« Les sources de la Drôme »

FR8201684
« Zones humides et rivières de la haute vallée de la Drôme »



Localisation des sites Natura 2000

Elaboration du volet écologique, socio-économique et carte des habitats - DOCOB Diois (26)



CARTE D'IDENTITE DES SITES



Site Natura 2000 FR8201683 (D12) **« Les sources de la Drôme »**

Région : Auvergne Rhône-Alpes
Département : Drôme
Commune : La-Bâtie-des-Fonts
Superficie : 198,6 ha



Site Natura 2000 FR8201684 (D14) **« Zones humides et rivières de la haute vallée de la Drôme »**

Région : Auvergne Rhône-Alpes
Département : Drôme
Communes : Beaurières, Charens, Luc-en-diois, Poyols, Montlaur-en-diois, Barnave, Montmaur-en-diois, Solaure-en-diois, Saint-Roman, Menglon
Superficie : 1 158,6 ha

DESCRIPTION DES SITES

Le territoire du Diois est un espace géographique clairement délimité par des ensembles naturels : au Nord par les plateaux du Vercors, à l'Est par les Hautes-Alpes, au Sud par les Baronnies et à l'Ouest par l'ouverture sur la vallée de la Drôme.

Les sites FR8201683 (D12) « Les sources de la Drôme » et FR8201684 (D14) « Zones humides et rivières de la haute vallée de la Drôme », s'étendent respectivement sur 198,6 ha et 1 158,6 ha soit un ensemble d'une surface de 1 357,2 ha le long de la rivière Drôme, entre ses sources et sa confluence avec le Bez.

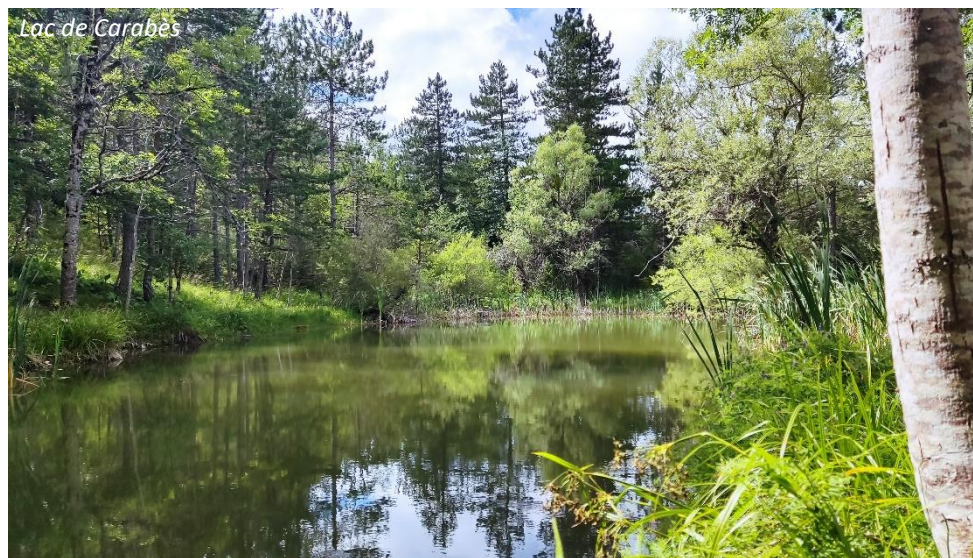
Le site Natura 2000 « Les sources de la Drôme » est inclus en totalité sur la commune de La Bâtie-des-Fonts, tête de bassin de la rivière Drôme. Il commence au col de Carabès puis descend le long des prairies et zones humides donnant lieux aux sources et continue le long de la rivière Drôme jusqu'en limite communale.

Le site Natura 2000 « Zones humides et rivières de la haute vallée de la Drôme » se situe sur 10 communes : à l'extrême amont, les communes de Beaurières et Charens incluant le remarquable marais des Bouligons (ENS Départemental), puis les communes de Luc-en-diois, Poyols et Montlaur-en-diois incluant le célèbre éboulement du Claps (site classé) ainsi que le torrent de la Béoux, un important affluent de la Drôme. Enfin, en aval, les communes de la confluence de la Drôme et du Bez, Barnave, Montmaur-en-diois, Solaure-en-diois, Saint-Roman qui accueille également le très riche marais des Nays (ENS local) et Menglon en remontant jusqu'au ruisseau des Boidans.

L'ensemble de ces deux sites concerne donc 11 communes de la Communauté de Communes du Diois, dans le Département de la Drôme, en limite départementale avec les Hautes-Alpes.

RICHESSSE NATURELLES

La richesse écologique des sites s'exprime par la présence de **79 habitats naturels dont 26 habitats d'intérêt communautaire dont 7 sont considérés prioritaires** ; par la présence avérée de **20 espèces (18 animales et 2 végétales) d'intérêt communautaire dont 2 sont considérées prioritaires et 5 espèces d'intérêt communautaire potentielles** (présente dans un rayon de 5 km autour des sites). Les sites Natura 2000 accueillent également de nombreux milieux naturels et espèces patrimoniales.



LES HABITATS NATURELS D'INTERETS COMMUNAUTAIRE

Grands milieux	Code Natura 2000	Intitulé de l'habitat d'intérêt communautaire	ENJEUX sur les sites
Milieux aquatiques	3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	Fort
	3230	Ruisselet, torrent et rivière de montagne	Moyen
	3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos	Fort
	3250	Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum	Très fort
	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	Fort
Milieux humides	7220*	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	Fort
	7230	Tourbières basses alcalines	Fort
	6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	Fort
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	Moyen
Pelouses et prairies	6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi*	Moyen
	6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	Moyen
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	Fort
	6220*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	Fort
	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	Très fort
	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Très fort
Milieux rocheux	8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Moyen
	8160*	Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	Moyen
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Moyen
Milieux forestiers	91E0*	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-padion, alnion incanae, salicion albae)*	Très fort
	9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	Moyen
	9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	Moyen
	9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	Moyen
	92A0	Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	Très fort

Milieux aquatiques



*3250 – Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucim flavum**

Milieux aquatiques



*3260 – Herbiers aquatiques à *Potamogeton coloré**



*6410 – Prairies à *Molinie* sur sols calcaires, tourbeux et argilo-limoneux*



*91E0 – Forêts alluviales à *Aulnes glutineux* et *Frêne élevé**

Milieux forestiers

LES ESPECES D'INTERETS COMMUNAUTAIRE

Code Natura	Intitulé	Enjeu sur les sites
1355	Loutre d'Europe	Fort
1304	Grand Rhinolophe	Fort
1310	Minioptère de Schreibers	Fort
1307	Petit Murin	Fort
1059	Azuré de la Sanguisorbe	Fort
1092	Écrevisse à pieds blancs	Fort
1138	Barbeau méridional	Fort
1087*	Rosalie des Alpes*	Assez fort
6965	Chabot commun	Assez fort
1131	Blageon	Assez fort
1303	Petit Rhinolophe	Assez fort
1065	Damier de la Succise	Moyen
1321	Murin à oreilles échanquées	Moyen
1324	Grand Murin	Moyen
1902	Sabot de Vénus	Moyen
1386	Orthotric de Roger	Moyen
1044	Agrion de Mercure	Faible
1041	Cordulie à corps fin	Faible
1337	Castor d'Eurasie	Faible
6199*	Écaille chinée*	Faible
1193	Sonneur à ventre jaune	Fort
1323	Murin de Bechstein	Assez fort
1352	Loup gris	Moyen
1083	Lucane cerf-volant	Moyen
1308	Barbastelle d'Europe	Moyen



Loutre d'Europe



Grand rhinolophe



Minioptère de Schreibers



Azuré de la sanguisorbe



Petit murin



Ecrevisse à pieds blancs



Barbeau méridional



Sonneur à ventre jaune
(espèce potentielle)

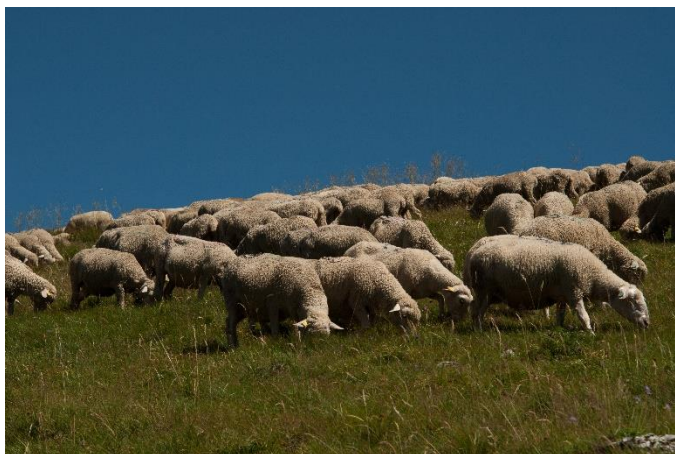
* Espèce d'intérêt communautaire prioritaire

□ Espèce d'intérêt communautaire potentielle
(présente dans un rayon de 5 km autour des sites)

ENJEUX DES SITES

Les enjeux principaux identifiés sont :

- ✓ Le maintien d'une **agriculture extensive** ;
- ✓ La promotion d'une **gestion des pelouses et des prairies conciliant activité économique et diversité écologique** ;
- ✓ La **conciliation des activités de plein air** avec l'intégrité des milieux naturels et des espèces ;
- ✓ La préservation voire la restauration de la **fonctionnalité et la qualité hydrographique des zones humides et du réseau hydrologique** ;
- ✓ La préservation de la **qualité des eaux** ;
- ✓ La promotion de la **valeur patrimoniale écologique des forêts** ;
- ✓ La **résilience des milieux naturels et des espèces face aux évolutions climatiques**.



PROGRAMME D' ACTIONS

Objectif à long terme		Objectif opérationnel	Code	Fiche action	Priorité
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (SUIVI)					
A	Favoriser un bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire à long terme	Proposer une animation et une gestion pertinente	A1	Acquisition de connaissances et mise en œuvre des suivis de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	1
			A2	Acquisition et amélioration des connaissances des espèces d'intérêt communautaire potentielles	2
Gestion des habitats et des espèces (GESTION)					
B	Favoriser un bon état de conservation et la fonctionnalité des habitats aquatiques et humides et leurs richesses naturelles	Limiter les impacts humains sur les milieux aquatiques	B1	Préserver voire restaurer la bonne fonctionnalité de la rivière Drôme et de ses affluents	1
		Limiter les impacts humains sur les zones humides	B2	Préserver voire restaurer la bonne fonctionnalité des zones humides	1
		Garantir des continuités écologiques fonctionnelles sur les sites	B3	Maintenir et améliorer les continuités écologiques et éviter la fragmentation des habitats	1
C	Favoriser un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaires des milieux forestier et de leurs richesses naturelles	Limiter les impacts humains sur les ripisylves	C1	Préserver voire restaurer la bonne fonctionnalité des ripisylves	1
		Favoriser une gestion sylvicole intégrant la pérennité des habitats d'intérêt communautaire des milieux boisés, leurs fonctionnalités et les espèces qu'ils abritent	C2	Préserver la bonne fonctionnalité des milieux forestiers	1
		Favoriser la maturation des peuplements forestiers	C3	Favoriser les arbres sénescents et maintenir les arbres morts	1
D	Maintenir et favoriser le bon état de conservation des habitats des milieux ouverts et conserver leurs richesses naturelles	Favoriser des pratiques agricoles favorables à la biodiversité prairial	D1	Favoriser et maintenir des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	2
		Favoriser des pratiques pastorales favorables à la biodiversité	D2	Favoriser et maintenir des pratiques pastorales favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	2
		Favoriser et maintenir les pratiques agricoles favorables à la biodiversité, afin de lutter contre la fermeture des milieux et maintenir la richesse végétale et animale des milieux ouverts	D3	Gestion de la dynamique d'embroussaillage	2
E	Maintenir et favoriser un bon état de conservation des habitats des milieux rocheux et préserver leurs richesses naturelles	Limiter les impacts humains sur les milieux rocheux (activités sylvicoles, exploitation de carrière)	E1	Maintenir les milieux rocheux en bon état de conservation	3
F	Maintenir les habitats et les espèces en bon état de conservation	Concilier les activités de loisirs et les pratiques sportives de pleine nature et la préservation des habitats et les espèces	F1	Analyse des impacts et conciliation des activités de loisirs et des pratiques sportives de pleine nature	1
		Limiter l'impact des espèces invasives	F2	Surveillance et gestion des espèces exotiques envahissantes	2
		Améliorer les connaissances sur les conséquences locales du changement climatique	F3	Suivre les modifications liées au changement climatique	2
Information, communication et sensibilisation (COM)					
G	Favoriser la diffusion de la connaissance pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux par les usagers	Vulgariser et transmettre la connaissance, rendre visible et compréhensible la démarche Natura 2000	G1	Valorisation des connaissances et appropriation des enjeux du site Natura 2000	1
			G2	Sensibilisation des publics	1
Animation de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB)					
H	Réussir la mise en œuvre du Document d'Objectifs	Limiter l'impact des activités humaines sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	H1	Veille à la compatibilité des activités économiques, de développement urbain et de loisirs avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire	1
		Appropriation des enjeux environnementaux par les usagers	H2	Encourager des pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle du site via la charte Natura 2000	3
		Prendre en compte de nouvelles espèces ou habitats d'intérêt communautaire	H3	Ajustement voire modification des périmètres des sites Natura 2000	2
		Mettre en œuvre le Document d'Objectifs	H4	Animation, mise en œuvre et évaluation du DOCOB	1
		Mettre à jour le DOCOB	H5	Révision du DOCOB	3



Crédits photos : Ecosphère, G. Richelot, R. Pozzi, CCDiois.